



La consommation de cigarettes provenant de communautés autochtones : La situation dans la région de l'Outaouais

Les données de l'Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois (EHTQ) 2011 ont révélé qu'environ 10 % des fumeurs québécois avaient consommé des « cigarettes de contrebande » lors des trois mois précédant l'enquête (Dubé, Lavoie et Laprise, 2012).ⁱ De cette proportion, près d'une personne sur cinq a rapporté s'en être procurées directement dans une communauté autochtone. En Outaouais, il n'existe pas à notre connaissance d'informations sur l'achat et la consommation de cigarettes de contrebande et plus spécifiquement sur les cigarettes provenant de communautés autochtones.

L'objectif principal de ce bulletin est donc de documenter la consommation de cigarettes provenant de communautés autochtones (donc exemptes de taxes de vente) à partir des données de l'Enquête sociale et de santé outaouaise régionale (ESSOR 2013), pour la région et pour les territoires des anciens Centres de santé et de services sociaux (CSSS). L'objectif secondaire est de déterminer si certaines caractéristiques des répondants de l'enquête sont associées au fait d'avoir fumé des cigarettes qui proviennent de communautés autochtones au cours de la dernière année. Ces caractéristiques sont l'âge (44 ans et moins ou 45 ans et plus), le sexe (femme ou homme), l'intensité de consommation (fumeur occasionnel ou régulier) et l'indice de seuil de faible revenu (SFR) (sous le seuil de faible revenu ou non). Ces caractéristiques seront analysées simultanément pour la région, à l'aide d'une analyse de régression logistique, afin de déterminer s'il existe une association entre elles et le fait de rapporter fumer des cigarettes provenant de communautés autochtones.

L'ESSOR 2013 a été réalisée entre les mois d'avril et de juin 2013. Cette enquête est le résultat d'une collaboration entre l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et la Direction de santé publique de l'Outaouais. La population cible est l'ensemble des adultes vivant dans des ménages privés ou dans des ménages collectifs non institutionnels (personnes vivant en résidence, religieux et religieuses, etc.) et résidant dans la région de l'Outaouais. L'échantillon est constitué de personnes âgées de 18 ans et plus. La question principale analysée dans ce bulletin est la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fumé des cigarettes qui proviennent des réserves indiennes? ».ⁱⁱ Deux choix de réponses étaient possibles (« oui » ou « non »). Cette question était posée uniquement aux répondants qui disaient être des fumeurs occasionnels ou réguliers (qui fument à tous les jours), soit quelque 650 personnes de l'échantillon total de 2 644 personnes.

Les résultats indiquent que près de 11 % des fumeurs ont déclaré avoir fumé des cigarettes provenant de « réserves indiennes » lors de la dernière année (tableau 1, dernière ligne). Cela représente environ 7 600 fumeurs sur les 72 000 que compte la région (Marleau et Courteau, 2014).ⁱⁱⁱ

Seule la proportion estimée dans l'ancien territoire du CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau est présentée dans ce bulletin, car c'est la seule qui est suffisamment élevée pour être valide sur le plan statistique. Les proportions observées dans les autres ex-territoires sont très faibles. Par conséquent, elles ont été combinées afin de présenter une information qu'on puisse comparer à celle observée dans la Vallée-de-la-Gatineau. La proportion dans l'ancien territoire du CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau se situe à près de 21 % (voir le tableau 1). Concrètement, cela veut dire que près d'un fumeur sur cinq du territoire a fumé des cigarettes qui proviennent d'une « réserve indienne », soit près de 940 personnes âgées de 18 ans et plus. La proportion combinée des autres CSSS se situe plutôt près de 10 %.

Tableau 1. Proportion de fumeurs rapportant avoir fumé des cigarettes provenant de « réserves indiennes » dans la région de l'Outaouais, ESSOR, 2013.

Entités géographiques	Proportions	Estimations (nombres)
CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau	21,1%	940
Autres CSSS (Gatineau, Pontiac, Papineau et des Collines)	9,8 %*	6 660
Région de l'Outaouais	10,5 %*	7 600

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %. Il faut interpréter l'estimation avec prudence. Source : ISQ, ESSOR, 2013, compilation spéciale des auteurs.

L'analyse de régression logistique fait ressortir que les quatre caractéristiques retenues dans ce bulletin sont associées au fait de fumer des cigarettes provenant de communautés autochtones. En premier lieu, les personnes plus âgées (45 ans et plus) ont environ 2 fois plus de chances d'avoir consommé ce type de produit que les plus jeunes (44 ans et moins).^{iv} Les hommes ont aussi deux fois plus de chances que les femmes d'avoir consommé ce type de produit. L'association est significative pour l'intensité de la consommation, les fumeurs réguliers ayant trois fois plus de chance que les fumeurs occasionnels de rapporter avoir fumé des cigarettes de cette origine. Finalement, les personnes vivant sous le SFR sont près de trois fois et demie plus enclines à fumer des cigarettes provenant des communautés autochtones que ceux vivant au-dessus du SFR.

Les données de l'ESSOR 2013 indiquent que la consommation de cigarettes provenant de « réserves indiennes » touche environ un fumeur sur 10 dans la région. Cette proportion est similaire à celles rapportées dans la littérature concernant les « cigarettes de contrebande ». La proportion est plus élevée sur l'ancien territoire du CSSS de Vallée-de-la-Gatineau, avec environ un fumeur sur 5. Elle s'explique probablement par la plus grande disponibilité des produits dans ce territoire. Il est important par ailleurs de mentionner que les proportions présentées dans ce bulletin sont probablement sous-estimées, compte tenu non seulement du biais de désirabilité sociale relativement important liée au tabagisme, mais également à celui relié à la perception possible des répondants de consommer un produit « illégal ».

Enfin, bien que la proportion la plus élevée de consommateurs de cigarettes provenant de communautés autochtones se retrouve dans l'ancien territoire de la Vallée-de-la-Gatineau, la très grande majorité des fumeurs de l'Outaouais qui disent consommer ce type de cigarettes se trouve en milieu urbain. La disponibilité du produit est donc générale dans la région. Par ailleurs l'effet de la disponibilité des produits sur les taux de tabagisme dans l'ancien territoire de la Vallée-de-la-Gatineau ou dans l'ensemble de la région ne peut pas être évalué dans cette enquête.

ⁱDubé, G., Lavoie, A. et P. Laprise (2012). Enquête sur les habitudes tabagiques des québécois : Une étude portant sur des comportements méconnus face à un phénomène connu. Zoom Santé, Institut de la statistique du Québec, numéro 38, mai 2012. L'EHTQ 2011 porte sur des personnes âgées de 15 ans et plus.

ⁱⁱPlusieurs enquêtes tentent d'estimer la prévalence de ce phénomène (Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues; Enquête sur le tabagisme chez les jeunes; Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, etc.).

ⁱⁱⁱMarleau, J. D. et Courteau, J.-P. (2014) Enquête sociale et de santé outaouaise régionale. Rapport annuel 2014 du directeur de santé publique, Gatineau, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

^{iv}Les nombres sont des rapports de cote. Un rapport inférieur à deux représente une faible association. Les rapports situés entre deux et quatre sont habituellement considérés comme représentant une association modérée.

